



Université Saint-Joseph de Beyrouth
جامعة القديس يوسف في بيروت



Le Centre d'études des droits du monde arabe
de la Faculté de droit et des sciences politiques
de l'Université Saint-Joseph

vous prie d'assister à la

Table ronde
sur

**LE JUGE CIVIL LIBANAIS
ET LE STATUT PERSONNEL
– LE MARIAGE –**



Le lundi 18 avril 2016 à 17h

Amphithéâtre Gulbenkian
Campus des sciences sociales
Université Saint-Joseph, Rue Huvelin - Achrafieh

La table ronde sera suivie d'un vin d'honneur

T.S.V.P

Renseignements

Tél : 01-421403 / e-mail : cedroma@usj.edu.lb
www.cedroma.usj.edu.lb

PROGRAMME

17h00 - 18h00

Les effets patrimoniaux du mariage

Mona SALEH SAWAN, *Présidente de la deuxième chambre du Tribunal de première instance de Beyrouth*

Le juge compétent pour dissoudre le mariage en cas de double célébration civile et religieuse

Ibrahim TRABOULSI, *Avocat au Barreau de Beyrouth, Chargé de cours à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph*

Le sort des « mariages civils » conclus devant notaire par les personnes ne relevant d'aucune confession religieuse

Marwan KARKABI, *Chef du contentieux de l'Etat, Membre du Conseil supérieur de la magistrature, Professeur à l'Institut des études judiciaires et aux facultés de droit*

18h00 - 18h30 Débats

Modérateur :

Marie-Claude NAJM KOBEH, *Professeur agrégé à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph, Directeur du CEDROMA*